

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
PREMIERE PARTIE : L'AGRESSION, ACTE DE L'ETAT	11
Chapitre I – définition	15
Section 1 La définition contenue dans la résolution 3314 (XXIX).....	17
§ 1 - Eléments de la définition	18
A - Définition générale ou conceptuelle	18
B - Actes constitutifs de l'agression	21
1. Attaque du territoire d'un Etat par les forces armées d'un autre Etat.....	23
2. Invasion.....	25
3. Occupation militaire.....	28
4. Annexion.....	32
5. Bombardement d'un territoire.....	36
6. Blocus des ports ou des côtes d'un Etat par les forces armées d'un autre Etat	39
7. Attaque par les forces armées d'un Etat contre les forces terrestres, navales ou aériennes, ou la marine et l'aviation civile d'un autre Etat	40
8. Fait pour un Etat d'admettre l'utilisation de son territoire qu'il a mis à la disposition d'un autre Etat, soit utilisé par ce dernier pour perpétrer un acte d'agression contre un Etat tiers.....	44
9. Utilisation des forces armées d'un Etat stationnées sur le territoire d'un autre Etat avec l'accord de l'Etat d'accueil, contrairement aux conditions prévues dans l'accord ou toute prolongation de leur présence au-delà de la terminaison de l'accord.....	45
10. Envoi par un Etat ou en son nom de bandes ou de groupes armés de forces irrégulières ou de mercenaires qui se livrent à des actes de force armée contre un autre Etat d'une gravité équivalente aux actes d'agression armée de l'Etat.....	52
§ 2 - Criminalisation de l'agression	55
A - L'agression comme « crime contre la paix ».....	55

B - Problèmes soulevés par la criminalisation de l'agression commise par l'Etat.....	56
1. Rôle de l'intention	58
2. Problème de la sanction pénale de l'Etat	60
Section 2 La définition fournie par le Pacte de non-agression et de défense commune de l'Union africaine de 2005	62
§ 1- L'extension douteuse de la liste des actes d'agression	62
§ 2 - La consécration critiquable de notions controversées	63
A - La « menace d'agression »	64
B - L'« action préventive »	65
Section 3 - Portée de la définition de l'agression	66
§1 - Valeur juridique de la Définition de 1974	66
A - Un simple guide pour le Conseil de sécurité ?	66
B - Une définition consacrée par le droit international coutumier... ..	68
§ 2 -L'emploi de la force non constitutif de l'agression armée	70
A - L'emploi de la force armée par le Conseil de sécurité en vue du maintien ou du rétablissement de la paix et de sécurité internationales	70
B - Les dérogations au pouvoir du Conseil de sécurité	72
1 - L'exception au monopole du Conseil de sécurité de recourir à la force armée : l'action contre les Etats ennemis	72
a) Nature de l'exception.....	73
b) Une dérogation limitée dans le temps.....	74
2 - Les dérogations fournies par la pratique	75
a) L'action militaire de la CEDEAO au Libéria en 1993.....	76
b) L'intervention militaire de l'OTAN au Kosovo en 1999 : vers la légalisation de l'« intervention collective d'humanité » ?	77
I- Les termes du débat.....	79
II- L'« ingérence humanitaire » au Kosovo : une action contraire, dans son principe, au droit international positif	81
III- L'«ingérence humanitaire » de l'OTAN au Kosovo : question de la naissance d'une règle nouvelle de droit international coutumier.....	85
Chapitre II - L'acte d'agression.....	91
Section 1 - Nature de l'acte	92

§ 1- Une opération militaire spécifique distincte des autres formes de recours à la force	92
A- Rupture de la paix.....	93
B - Terrorisme et agression.....	98
C - Caractéristiques spécifiques de l'agression	103
1- Contours de la notion.....	103
a) Ni une agression idéologique ou économique	103
b) Ni une « agression indirecte »	104
c) Une agression armée.....	106
2 - Critères de l'agression	108
a) Détermination	108
b) Application au cas complexe du conflit armé d'août 2008 entre la Géorgie et la Russie.....	111
§ 2 - « Guerre préventive » ou « légitime défense préventive » et agression.....	117
A - Actualité du débat.....	118
B - Absence de fondement juridique en droit international	124
C - Cas particulier d'un « péril immédiat » ou « imminent »	132
Section 2 - L'auteur de l'acte	138
§ 1 - Un Etat ou un groupe d'Etats.....	138
§ 2 - Les acteurs infra-étatiques non-officiels.....	139
A - Les « acteurs » non-étatiques concernés.....	141
1 - Les « bandes » ou les « groupes armés »	142
2 - Les « forces irrégulières ».....	143
3 - Les mercenaires	144
B - L'attribution à l'Etat des actions armées des acteurs infra-étatiques non officiels.....	145
1 - Position du problème	145
2 - Les critères de l'imputation/attribution à un Etat des activités armées agressives des acteurs non-étatiques	148
Section 3 - Preuve et qualification de l'acte.....	161
§ 1 - La preuve de l'agression.....	161
§ 2 - Pouvoir de qualification et de constatation de l'agression.....	164
A - Le Conseil de sécurité	165
B - L'Assemblée générale	174
C - La Cour internationale de Justice.....	182

D - Les organismes régionaux	187
CHAPITRE III - REACTIONS A L'AGRESSION ARMEE :	
LE DROIT DE LEGITIME DEFENSE	189
Section 1 - La règle	190
§ 1 - Fondement et signification	190
§ 2 – Contenu	191
A - Légitime défense individuelle ou collective	192
B - Nécessité et proportionnalité	193
1 - La proportionnalité.....	195
2 - La nécessité.....	198
Section 2- L'exercice du droit de légitime défense	200
§ 1 - Le déclenchement de la réaction internationale.....	201
§ 2 – Temporalité	203
§ 3 - Contrôle du Conseil de sécurité	204
A - L'étendue du contrôle.....	205
B- Les conséquences du contrôle.....	207
Section 3 - Hypothèses en débat	210
§ 1 - Légitime défense et autodétermination.....	210
§ 2 - Légitime défense et opérations de maintien de la paix	214
§ 3 - La légitime défense à l'épreuve des acteurs non-étatiques.....	215
§ 4 - La légitime défense consiste-t-elle nécessairement en des mesures militaires ?	221
§ 5 - La légitime défense comme circonstance excluant l'illicéité du recours à la force	222
CHAPITRE IV - CONSEQUENCES JURIDIQUES DE L'AGRESSION	
COMMISE PAR L'ÉTAT	225
Section 1 - Conséquences juridiques de la criminalisation de l'agression perpétrée par l'Etat	226
§ 1- L'obligation de ne pas reconnaître une situation créée par l'agression	228
§ 2- L'obligation de ne pas prêter aide ou assistance à l'Etat agresseur	235
§ 3- L'obligation de coopérer pour mettre fin à l'agression	238
§ 4 - Sanctions internationales	240
Section 2 - Les effets de l'agression sur les traités.....	246
Section 3 - La responsabilité de l'Etat agresseur	249

MAURICE KAMTO	461
§ 1 - L'obligation de réparer	250
§ 2 - Mécanismes de la réparation	252
§ 3- Consentement de l'Etat agressé, une circonstance excluant l'illicéité de l'agression ?	254
§4 - La question des victimes de l'agression et l'étendue de la responsabilité de l'Etat agresseur	255
A - Victimes (1) : Etats, individus	256
B - Victimes (2) : Etats tiers, Communauté internationale	257
Section 4 - Le rôle des puissances victorieuses de l'Etat agresseur : l'occupation de guerre	259
§1 - Les prérogatives des puissances occupantes.....	259
A - Compétences territoriales d'administration.....	260
B - Capacité de conclure des traités.....	265
§2 - Obligations de la puissance occupante	267
A - Obligation de restaurer et d'assurer l'ordre public et de protéger les droits de l'homme	267
B - Obligation de protéger les biens culturels dans l'Etat sous occupation	270
DEUXIEME PARTIE - L'AGRESSION, CRIME DE L'INDIVIDU	273
CHAPITRE I - RECHERCHE D'UNE DEFINITION	275
Section 1 - Histoire d'une quête difficile et inachevée.....	276
§1 - L'amorce de l'idée au lendemain de la première guerre mondiale.....	276
§ 2 - Les antécédents des Tribunaux militaires de Nuremberg et de Tokyo	277
§ 3 - La contribution de la Commission du droit international	279
§4 - Les travaux de la Conférence de Rome de 1998 et de la Commission préparatoire de la Cour pénale internationale	281
A - L'épopée diplomatique de la recherche d'une définition du crime d'agression	282
1 - Les propositions précédant la Conférence de Rome	282
2 - Les travaux de la Conférence diplomatique de Rome	285
B - Les travaux de la Commission préparatoire pour la Cour pénale internationale post-Conférence de Rome	293

C - Activités du Groupe de travail spécial de l'Assemblée des Etats Parties sur le crime d'agression et apport des réunions informelles intersessions de Princeton	295
Section 2 - Eléments pour une définition	303
§ 1- Position du problème	303
§ 2 - Analyse des éléments de définition à la lumière des travaux du Groupe de travail spécial et de l'Assemblée des Etats Parties	306
A - Définition du comportement de l'individu – Question d'approches	306
1 - L'approche « moniste »	307
2 - L'approche « différenciée »	308
3 - Applicabilité de l'alinéa f du paragraphe 3 de l'article 25 du Statut de la C.P.I. et problème de la relation entre l'acte individuel et l'acte collectif	309
B - Eléments constitutifs du crime d'agression	312
§ 3 - Tentative de définition	315
A- Questions méthodologiques.....	315
B - Proposition de définition.....	318
§ 4 - Le rôle du Conseil de sécurité	319
A - De l'indépendance de la CPI vis-à-vis du Conseil de sécurité	319
B - Une collaboration nécessaire entre la CPI et le Conseil de sécurité	322
Section 3 - Le sort de la future définition de l'agression	325
§ 1- Introduire la future définition dans la Convention de Rome	325
§ 2 - Portée <i>ratione personae</i> de l'amendement relatif à la définition du crime d'agression.....	328
§ 3 - Compétence pour connaître du crime d'agression.....	330
A - Compétence pour connaître du crime d'agression au regard du Statut de la C.P.I. dans sa version originale de 1998	330
B - Conditions d'exercice par la CPI de sa compétence à la lumière des travaux de l'Assemblée des Etats Parties.....	336
CHAPITRE II - CONSEQUENCES JURIDIQUES DE L'AGRESSION EN TANT QUE CRIME DE L'INDIVIDU	343
Section 1 - La responsabilité pénale individuelle pour crime d'agression	344
§ 1 - Les principes de base.....	344

	MAURICE KAMTO	463
A - Les principes généraux de droit pénal applicables		344
1 - Le principe de la responsabilité pénale individuelle		344
2 - Nullum crimen sine lege, Nulla poena sine lege		346
a) Teneur des principes		346
I- <i>Nullum crimen sine lege</i>		346
II- <i>Nulla poena sine lege</i>		347
b) Confrontation des principes au contexte spécifique de l'ordre international		347
3 - Non-rétroactivité <i>ratione personae</i>		350
4 - <i>Non bis in idem</i>		350
5 - Elément psychologique		352
6 - Imprescriptibilité		353
B - Les personnes visées par l'incrimination de l'agression		355
1 - Les dirigeants		355
2 - La responsabilité particulière des chefs militaires et autres supérieurs hiérarchiques		358
C - Motifs d'exonération de la responsabilité		359
1 - Motifs tenant à l'Etat ou au comportement de la personne		360
2 - Motifs tirés d'une erreur de fait ou d'une erreur de droit ...		362
§ 2 - Sanctions		363
A - Les peines applicables		364
B - La fixation de la peine		365
TROISIEME PARTIE : L'AGRESSION ET LE DROIT		
INTERNATIONAL HUMANITAIRE		367
CHAPITRE I - LE STATUT DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE		
EN CAS DE GUERRE D'AGRESSION		369
Section 1 - Les doctrines en présence		370
§ 1 - La thèse de la mise à l'écart du droit international humanitaire en cas d'agression		370
A - La thèse		370
B – Critique		370
§ 2 - La thèse de l'application différenciée ou discriminatoire du droit international humanitaire en cas de guerre d'agression ...		371
A - La thèse		371
B – Critique		373
Section 2 - Droit positif		376

§ 1 - Le principe de l'égalité des belligérants devant le droit humanitaire.....	377
A - Dans les instruments juridiques internationaux.....	378
B - La pratique internationale.....	379
§ 2 - Les règles de droit international humanitaire en tant qu'obligations de nature particulière.....	382
A - Des obligations objectives et absolues.....	382
B - Des obligations non-synallagmatiques et inconditionnelles.....	385
1 - L'exclusion du <i>tu quoque</i>	386
2 - Le rejet de la clause <i>si omnes</i>	389
CHAPITRE II : EMPLOI DES ARMES NUCLEAIRES EN CAS D'AGRESSION ET DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE.....	391
Section 1 - Licéité de l'emploi d'armes nucléaires au regard du droit humanitaire.....	392
§ 1 - Généralités : l'emploi de l'arme nucléaire et le droit international.....	393
§ 2 - L'emploi de l'arme nucléaire et le droit international humanitaire.....	396
Section 2 - Applicabilité du droit international humanitaire en cas d'agression à l'arme nucléaire.....	398
CONCLUSION.....	401
Bibliographie.....	403
Index Analytique.....	435
Index des Etats, Groupe d'Etats et Organisations Internationales.....	445
Index Chronologique de Jurisprudence.....	451
Index Chronologique des résolutions.....	453
TABLE DES MATIERES.....	457